



AMICALE DES LOCATAIRES

" LE CLOS DES FIGUIERS "
11 Rue Augustin Roux
BAT A
13015 Marseille

clos.des.figuiers@gmail.com
04.86.12.80.73
www.amicale-clos-des-figuiers.fr



Affiliée à la **C.N.L.**
CONFÉDÉRATION
NATIONALE
DU LOGEMENT



rejoignez-nous sur
facebook

Monsieur le Directeur

Agence Nord ERILIA

Le Grand Large – Bâtiment B

9, Boulevard de Dunkerque – CS 90427

13235 – MARSEILLE CEDEX 02

Marseille, le 18 Juin 2016

O B J E T : Réponse à votre courrier en date du 13 Juin 2016- VH/2016.0553

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 13 Juin 2016.

A la lecture de celui-ci, il semblerait que vous n'avez pas très bien saisi la portée de notre demande concernant notre courrier de réclamation des espaces vert du 08 juin 2016 au sein de notre ensemble immobilier du Clos des Figuiers.

Nous tenons à vous préciser que les buses ne sont pas dégradées mais sont usées. En effet, quelques buses ne redescendent pas automatiquement et sont dérèglées. Notre courrier de réclamation n'était pas spécialement dû aux buses, mais à la prestation de la Société des espaces verts en général.

En effet, d'après leur employé, il y avait des erreurs de planning dans leur Société et personne n'est venu dans notre résidence depuis 20 jours.

Nous vous signalons également que PERA PAYSAGE devait nous faire une prestation la semaine du 4 Juin 2016 pour la fête des voisins et ne sont jamais venus.

Les enfants ont eu l'idée de faire manger la pelouse par le poney. (Voir photo)

Cette société est intervenue le Mardi 14 Juin 2016 et seulement la moitié de la Résidence a été faite, par manque de temps d'après l'employé, ainsi que le Vendredi 17 Juin 2016 pour régler les buses et le constat a été fait qu'elles sont bien très usées et qu'il y a un manque de pression face au BAT E et VILLA 48.

Pour les travaux du parking, nous vous en remercions et espérons qu'ils démarreront rapidement. Date ?

Concernant les garages, l'Amicale a toujours œuvré auprès des jeunes de la Résidence pour sensibiliser à la conséquence des vandalismes, mais ne prendra en aucun cas un risque afin de préserver la sécurité de nos bénévoles.

Depuis quelques temps, la résidence est très calme et cela prouve le travail de l'Amicale avec le projet des cours d'informatique et des aides aux devoirs.

Concernant les entreprises extérieures, l'Amicale n'a jamais saisi directement une entreprise prestataire, sauf les électriciens à qui nous avons **conseillé la pose** de deux lampes extérieures devant la Villa 64 car les lampes actuelles sont tordues.

Je prends note que vous avez une délégation de compétence permettant de nous répondre et que Mr JEANDET, Directeur du Patrimoine, est votre supérieur, nous avons estimé que de mettre en copie Mr Ranvier était nécessaire pour les réclamations contrats de notre résidence.

Enfin, nous souhaitons faire un point sur le suivi travaux de cette année et quel sont les travaux prévus avant décembre 2016 ?

Dans l'attente,

En espérant le maintien de nos bonnes relations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le bureau de l'Amicale.